

**ANNUAIRE
DE L'INSTITUT
DE
DROIT INTERNATIONAL**

**80^e Session (en ligne)
Vol. 82
Délibérations**

JUSTITIA ET PACE

2022

Editions A. PEDONE - PARIS

Institute of International Law

Yearbook

Volume 82, 2020-2021

Online session, 2021

Deliberations

Justitia et Pace

Edited by: Marcelo KOHEN and Iris VAN DER HEIJDEN

Editions A. Pedone – 13, rue Soufflot – Paris

Institut de Droit international

Annuaire

Volume 82, 2020-2021

session en ligne, 2021

Délibérations

Justitia et Pace

Sous la direction de : Marcelo KOHEN et Iris VAN DER HEIJDEN

Editions A. Pedone – 13, rue Soufflot – Paris

ADRESSES DE L'INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL

Secrétariat :

M. Marcelo KOHEN
Secrétaire général
C/o IHEID
CP 1672
CH-1211 Genève 21
Suisse
Tél. +41 22 908 58 40
marcelo.kohen@graduateinstitute.ch

Trésorerie :

M. Fausto POCAR
Trésorier
Università degli Studi di Milano
Dipartimento di Studi Internazionali,
Giuridici e Storico-Politici
Via Conservatorio 7
I -20122 Milano
Italie
Tél. +39 335 6062640
Mob. +31 6 51271126
fausto.pocar@unimi.it

Mme Iris VAN DER HEIJDEN
Assistante exécutive et académique
C/o IHEID
CP 1672
CH-1211 Genève 21
Suisse
Tél. +41 789 214 251
irisjuliavanderheijden@gmail.com

M. Joseph DELORT
Assistant du trésorier
C/o Groupe Heller
Place de la Gare 1 CP 1204
CH-1260 Nyon 1
Suisse
Tél. +41 22 994 77 00
Fax +41 22 994 77 10
Mob. +41 78 906 45 22
idi-delort@groupeheller.ch

Website : <http://www.idi-iil.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/institutdedroitinternational/>

Twitter : https://twitter.com/idi_iil

**BUREAU DE L'INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL
AVANT LA SESSION EN LIGNE**

Présidente de l'Institut

Mme XUE Hanqin

Secrétaire général

M. Marcelo KOHEN

Premier Vice-président

M. António A. CAÑADO TRINDADE

Trésorier

M. Fausto POCAR

Deuxième Vice-président

M. James KATEKA

**Présidente de la Commission
des travaux**

Mme Laurence BOISSON
DE CHAZOURNES

Troisième Vice-président

M. Theodor MERON

**BUREAU DE L'INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL
APRÈS LA SESSION EN LIGNE**

Président de l'Institut

M. Alain PELLET

Secrétaire général

M. Marcelo KOHEN

Premier Vice-président

M. Abdulqawi YUSUF

Trésorier

M. Fausto POCAR

Deuxième Vice-président

M. Hans VAN LOON

**Présidente de la Commission
des travaux**

Mme Laurence BOISSON
DE CHAZOURNES

Troisième Vice-présidente

Mme Jeannette IRIGOIN-BARRENNE

TABLE DES MATIÈRES / TABLE OF CONTENTS

Adresses de l'Institut de Droit international.....	6
Bureau de l'Institut de Droit international.....	7
Sommaire.....	9
Avant-propos.....	17
Preface.....	21

SÉANCE D'OUVERTURE DE LA SESSION

Opening Statement by the President.....	23
Rapport du Secrétaire général.....	25
Membres présents à la session en ligne.....	30
Membres honoraires.....	30
Membres titulaires.....	30
Membres associés.....	31

SÉANCES SCIENTIFIQUES

Epidemics and International Law – <i>Les épidémies et le droit international</i> (12 ^e Commission, Rapporteur Mr MURASE).....	33
1 ^{ère} séance plénière (23 août 2021).....	34
Introductory statement.....	34
2 ^{ème} séance plénière (24 août 2021).....	37
Draft Resolution : Epidemics and International Law.....	37
Projet de résolution : Les épidémies et le droit international.....	43
Délibérations générales.....	50
3 ^{ème} séance plénière (25 août 2021).....	63
Délibérations générales.....	63
4 ^{ème} séance plénière (26 août 2021).....	65
Draft Resolution Revised 1: Epidemics and International Law.....	65
Projet de résolution révisé 1 : Les épidémies et le droit international.....	72
Délibérations article par article (1-8).....	79
5 ^{ème} séance plénière (27 août 2021).....	79
Draft Resolution Revised 2: Epidemics and International Law.....	79

INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL – SESSION EN LIGNE 2021

Projet de résolution révisé 2 : Les épidémies et le droit international.....	96
Draft Resolution Revised 3: Epidemics and International Law	103
Projet de résolution révisé 3 : Les épidémies et le droit international.....	110
Délibérations article par article (9-12)	118
6 ^{ème} séance plénière (30 août 2021)	119
Draft Resolution Revised 4 : Epidemics and International Law	119
Projet de résolution révisé 4 : Les épidémies et le droit international.....	126
Délibérations article par article (13-17) et vote des articles (1-13)	134
7 ^{ème} séance plénière (31 août 2021)	146
Vote des articles (13-17, préambule, titre)	146
Vote nominal.....	150
Resolution: Epidemics, Pandemics and International Law	152
Résolution : Les épidémies, les pandémies et le droit international.....	159
Are there Limits to the Dynamic Interpretation of the Constitution and Statutes of International Organizations by the Internal Organs of such Organizations (with Particular Reference to the UN System)? – <i>Y a-t-il des limites à l'interprétation dynamique de la Constitution ou du statut des organisations internationales par les organes de celles-ci, avec une référence particulière au système des Nations Unies ?</i> (7 ^e Commission, Rapporteur Ms ARSANJANI)	167
3 ^{ème} séance plénière (25 août 2021)	168
Draft Resolution: Limits to the Dynamic Interpretation of their Constituent Instruments by the Organs of the United Nations and International Organizations within the United Nations System	168
Projet de résolution : Limites à l'interprétation dynamique des actes constitutifs par les organes des Nations Unies et des organisations internationales au sein du système des Nations Unies.....	170
Introductory Statement.....	171
Délibérations générales	173
5 ^{ème} séance plénière (27 août 2021)	178
Draft Resolution Revised 1: Limits to Dynamic / Evolutive Interpretation of the Constituent Instruments of the Organizations within the United Nations System by their internal organs.....	178
Projet de résolution révisé 1 : Limites à l'interprétation dynamique/évolutive des actes constitutifs des organisations du système des Nations Unies par leurs organes internes	180
Délibérations article par article	181
Vote des articles	188
Vote nominal.....	192

INSTITUTE OF INTERNATIONAL LAW – ONLINE SESSION 2021

Resolution: Limits to Evolutive Interpretation of the Constituent Instruments of the Organizations within the United Nations System by their Internal Organs	193
Résolution : Limites à l'interprétation évolutive des actes constitutifs des organisations du système des Nations Unies par leurs organes internes	194
Droits de l'homme et droit international privé - <i>Human Rights and Private International Law</i> (4e Commission, Rapporteur Mr POCAR)	197
7 ^{ème} séance plénière (31 août 2021).....	298
Draft Resolution: Human Rights and Private International Law	298
Projet de résolution : Droits de l'homme et droit international privé.....	202
Introductory Statement.....	206
Délibérations article par article (1-14)	207
8 ^{ème} séance plénière (1 septembre 2021).....	215
Délibérations article par article (15-20)	215
9 ^{ème} séance plénière (2 septembre 2021).....	220
Draft Resolution Revised 1: Human Rights and Private International Law	220
Projet de résolution révisé 1 : Droits humains et droit international privé.	224
Vote des articles	228
Vote nominal.....	239
Resolution: Human Rights and Private International Law.....	240
Résolution : Droits de la personne humaine et droit international privé	244
L'administration territoriale par les Nations Unies et d'autres institutions internationales habilitées par les Nations Unies – <i>Territorial Administration by the United Nations and other International Institutions authorized by the United Nations</i> (13e Commission, Rapporteur Mr SICILIANOS)	249
8 ^{ème} séance plénière (1 septembre 2021).....	250
Draft Resolution: Territorial Administration by the United Nations and other International Institutions Authorized by the United Nations.....	250
Projet de résolution : L'administration territoriale par les Nations Unies et d'autres institutions internationales habilitées par les Nations Unies....	259
Introductory Statement.....	269
Délibérations article par article (1-14)	270
9 ^{ème} séance plénière (2 septembre 2021).....	277
Délibérations article par article (15-21, préambule, titre)	277
10 ^{ème} séance plénière (3 septembre 2021).....	280
Draft Resolution Revised 1: Territorial Administration by the United Nations and other International Institutions Authorized by the United Nations.....	280

INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL – SESSION EN LIGNE 2021

Projet de résolution révisé 1 : L'administration territoriale par les Nations Unies et d'autres institutions internationales habilités par les Nations Unies	290
Vote des articles	300
Vote nominal.....	306
Resolution: Territorial Administration by the United Nations and other International Institutions Authorized by the United Nations	307
Résolution : L'administration territoriale par les Nations Unies et d'autres institutions internationales autorisées par les Nations Unies	316

L'INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL

Commission d'histoire de l'Institut- <i>Commission on the History of the Institute</i>	327
Rapport de la Commission d'histoire de l'Institut	328
British Members of the Institut de Droit international- Report of 1 April 2020 by Sir Peter NORTH.....	334
Latin American Members of the Institut de Droit international- Report of 10 December 2021 by Jean Michel ARRIGHI	362
Origines	368
<i>In Memoriam</i>	368
Les sessions de l'Institut.....	369
Organisation.....	370
Statuts de l'Institut	370
Statutes of the Institute.....	375
Règlement de l'Institut de Droit international.....	379
Rules of the Institute of International Law	394
Prix institués par James BROWN SCOTT.....	408
Prix Andrés BELLO 2021.....	408
Prix spécial James BROWN SCOTT 2023 (150 ^{ème} anniversaire de l'Institut) mis au concours	408
Règlement des prix.....	409
Prize Award Regulations.....	411
Commissions de l'Institut	414
A. Commission des travaux	414
B. Commissions scientifiques 2022-2023	414
C. Autres commissions.....	418

INSTITUTE OF INTERNATIONAL LAW – ONLINE SESSION 2021

Fonctionnement Délibérations de l’Institut en séances administratives	418
Première séance administrative (lundi 23 août 2021).....	418
Election des membres associés	419
Election des membres honoraires.....	421
Election des 2 ^e et 3 ^e Vice-présidents	421
Election du Secrétaire général.....	422
Election des membres de la Commission des travaux.....	422
Présentation du rapport du Trésorier et élection des Commissaires-vérificateurs	422
Deuxième séance administrative (vendredi 27 août 2021)	424
Troisième séance administrative et de clôture (vendredi 3 septembre 2021)	424
Vote sur le rapport financier du Trésorier	424
Commission d’histoire de l’Institut et livre du 150 ^{ème} anniversaire	426
Prix institués par J.B. SCOTT : Prix Andrés BELLO	427
Propositions de nouvelles commissions.....	427
Désignation de nouveaux membres titulaires.....	428
Election du premier Vice-président et du Président.....	428
Lieu de la prochaine session	429
Membres émérites, honoraires, titulaires et associés	430
Membres émérites de l’Institut.....	430
Membres honoraires de l’Institut	430
Membres titulaires de l’Institut	431
Membres associés de l’Institut	441
Notices nécrologiques.....	445
Rudolf BERNHARDT (1925 – 2021).....	445
James CRAWFORD (1948 – 2021).....	447
Christian DOMINICE (1931 – 2021).....	451
Franz MATSCHER (1928 – 2021).....	454

AVANT-PROPOS

Le présent volume contient les délibérations de la 80^e session de l'Institut, qui a été appelée la « session en ligne ». Elle devait normalement avoir lieu à Beijing du 23 au 29 août 2021. La pandémie de Covid-19, qui a affecté l'humanité tout entière, a empêché la tenue de notre réunion biennale comme à l'accoutumée. Grâce à la technologie actuelle, notre institution a pu poursuivre ses travaux à distance avec les outils informatiques dont nous disposons aujourd'hui. Cela n'a pas été une chose facile, compte tenu en particulier de la présence de nos confrères et consœurs à de fuseaux horaires très éloignés les uns des autres. Dans ces conditions, la session s'est déroulée à raison de trois heures par jour, du 23 août au 3 septembre 2021, sous la présidence de notre consœur Xue Hanqin. Je tiens à la remercier chaleureusement pour la manière exemplaire avec laquelle elle a conduit nos travaux.

Du fait de l'absence du besoin de se déplacer, la session en ligne a pu bénéficier de la participation active d'un grand nombre de nos membres. Grâce à leur engagement et discipline, cette session compte parmi les plus fructueuses : quatre nouvelles résolutions ont été adoptées.

Les travaux ont commencé par l'adoption de la résolution sur les *Limites à l'interprétation évolutive des instruments constitutifs des organisations du système des Nations Unies par leurs organes internes*. Le sujet avait fait l'objet de considérables discussions durant la session de La Haye de 2019. Je remercie la Rapporteuse Mme Mahnoush Arsanjani pour son dévouement et sa patience.

La plénière s'est ensuite consacrée au nouveau sujet pour lequel le Bureau avait décidé en mars 2020 de créer une nouvelle commission : *Les épidémies, les pandémies et le droit international*. L'actualité brûlante du sujet et les efforts déployés au sein de la communauté internationale pour trouver des réponses adéquates à la pandémie trouveront dans cette résolution la contribution de notre Institut à ces efforts sur le plan normatif et sur les lignes directrices qui devraient guider l'action globale. Que le Rapporteur M. Shinya Murase et les membres de la 12^e commission soient particulièrement et vivement remerciés.

La session de La Haye de 2019 avait aussi amplement discuté le projet de résolution sur les *Droits de la personne humaine et droit international privé*, sur la base des travaux du Rapporteur Jürgen Basedow et de la 4^e Commission. Sous l'impulsion de notre confrère Fausto Pocar, une nouvelle version a pu être adoptée. Nos remerciements vont particulièrement aux deux Rapporteurs et aux membres de la 4^e Commission.

Sous la conduite du Rapporteur Linos Alexandre Sicilianos, la session a finalement adopté la résolution sur *L'administration territoriale par les Nations Unies et d'autres institutions internationales autorisées par les Nations Unies*. Je remercie le confrère Sicilianos de la qualité de son travail, ainsi que les membres de la 13^e Commission.

Trois nouvelles commissions ont été créées : *L'applicabilité du droit international aux cyber activités* (Commission 8), *Techniques de réduction, vaccins et médicaments ayant trait au traitement d'épidémies et droit international, avec accent sur le droit de la propriété intellectuelle* (Commission 14) et *La place de la justice sociale en droit international* (Commission 16).

Durant cette session notre confrère Georges Abi-Saab a été élu membre honoraire et vingt-deux nouveaux associés ont fait leur entrée à l'Institut. C'est la première fois qu'un nombre aussi important d'associés sont élus en même temps. Il faut espérer que ce nouveau souffle contribuera à la diversité et à la représentativité de notre Institut. Nous souhaitons donc la bienvenue à : Mme Paz Andrés Sáenz de Santa Maria (Espagne), M. Masahiko Asada (Japon), Mme Samantha Besson (Suisse), M. Philippe Couvreur (Belgique), Sir Malcolm Evans (Royaume-Uni), Mme Patricia Galvão Teles (Portugal), MM. JIA Bing Bing (Chine), Michael Karayanni (Israël), Mme Xandra Kramer (Pays-Bas), MM. Chin Leng Lim (Malaisie), Tiyanjana Maluwa (Afrique du Sud), Makane Moïse Mbengue (Sénégal), Mme Iulia Antoanella Motoc (Roumanie), MM. Sean Murphy (Etats-Unis), Fatsah Ouguergouz (Algérie), Raul Pangalangan (Philippines), Mme Anne Peters (Allemagne), M. Sergey Punzhin (Russie), Mme Hélène Ruiz-Fabri (France), M. Stephen Toope (Canada), Mme Gabriella Venturini (Italie) et M. Santiago Villalpando (Argentine).

Conformément à l'article 4 de nos Statuts, MM. Masato Doguchi, Olufemi Elias, Diego Fernández Arroyo, Mme Léna Gannagé, MM. Yuji Iwasawa, Roman Kolodkin, Martti Koskenniemi, Campbell McLachlan, Donald McRae, Ali Mezghani, Jin-Hyun Paik, August Reinisch et Peter Tomka sont devenus membres titulaires.

Selon les dispositions statutaires, la session en ligne a procédé à la rénovation partielle du Bureau. Notre confrère Alain Pellet a été élu Président, ce sera donc sous sa présidence que la 81^e session, celle du sesquicentenaire de l'Institut, se tiendra à Angers, France, en août 2023. Le confrère Abdulqawi Yusuf a été élu premier Vice-président, le confrère Hans van Loon deuxième Vice-président et la consœur Jeannette Irigoien-Barrenne troisième Vice-présidente. Le Secrétaire général a été réélu pour un second mandat correspondant à trois sessions.

Poursuivant notre politique d'ouverture des activités de l'Institut vers l'extérieur, nous avons organisé durant la session une séance publique organisée conjointement avec la Société chinoise de droit international sous le titre « International Law and Global Governance – Multilateralism in the Post Pandemic World », modérée par notre Présidente Xue Hanqin et avec la participation de notre consœur Malgosia Fitzmaurice, notre confrère Jorge Viñuales et les professeurs Jia Bing Bing (nouvellement élu associé de l'Institut) et Chen Yifen de la Société chinoise de droit international. C'est à cette même occasion, que le Prix Andrés Bello institué par James B. Scott a été remis conjointement au Dr Aleydis Nissen pour son ouvrage « Business and Human Rights: The Role of EU Member States in Developing Accountability Mechanisms

INSTITUTE OF INTERNATIONAL LAW – ONLINE SESSION 2021

for Corporations from Developing and Emerging States » et au Dr Baptiste Delmas pour son ouvrage « La compétence universelle du juge en droit du travail ». La *laudatio* a été prononcée au nom du jury par le confrère Pierre-Marie Dupuy.

J'adresse mes vifs remerciements à nos confrères Lucius Caflisch et Philippe Kirsch, qui ont une nouvelle fois été élus membres du Comité de rédaction et qui ont veillé à la qualité des textes des résolutions adoptées et à leur traduction. Je remercie également le confrère Pierre d'Argent qui a participé à leurs travaux. Notre gratitude va également aux secrétaires-rédacteurs qui ont une fois encore travaillé sous la direction de Mme la Professeur Béatrice Bonafé et aux membres de secrétariat administratif sous la direction de Mme Iris van der Heijden, Assistante exécutive et académique du Secrétaire général.

Le présent volume contient aussi un nouveau rapport élaboré par le Président de la Commission d'histoire de l'Institut, notre confrère Jean Salmon, ainsi que des rapports de notre confrère Sir Peter North sur les membres britanniques et de notre confrère Jean Michel Arrighi sur les membres latin américains. Le volume comprend finalement une section où nous rendons hommage aux confrères qui nous ont quittés récemment.

Il faut espérer que cette session de 2021 soit la première et la dernière qui n'ait pas lieu sous la forme présentielle. Nous attendons avec impatience nos retrouvailles lors de notre prochaine session à Angers, France, qui sera également la session de la célébration du 150^e anniversaire de notre Institut.

Genève, le 31 janvier 2022

Professeur Marcelo KOHEN
Secrétaire général

PREFACE

This volume contains the proceedings of the 80th session of the Institute, which has been entitled the “Online session”. It was foreseen to take place in Beijing from 23 to 29 August 2021. The Covid-19 pandemic, which has affected all of humanity, has prevented our biennial meeting from being held as usual. Due to current technology, our institution has been able to continue its work remotely with the IT tools we have today. It was not an easy task, especially given the presence of our Confrères and Consoeurs in various time zones around the globe. Under these conditions, the session took place for three hours per day, from 23 August to 3 September 2021, under the presidency of our Consoeur Xue Hanqin. I would like to thank her warmly for the exemplary manner in which she led our work.

Considering there was no need to travel, the Online session was able to benefit from the active participation of a large number of our members. Thanks to their commitment and discipline, this session is one of the most fruitful: four new resolutions were adopted.

The work began with the adoption of the resolution on *Limits to Evolutive Interpretation of the Constituent Instruments of the Organizations within the United Nations System by their Internal Organs*. The topic had been the subject of considerable discussion during the 2019 session of The Hague. I thank the Rapporteur, Ms Mahnoush Arsanjani, for her dedication and patience.

The plenary then devoted itself to the new subject for which the Bureau had decided in March 2020 to create a new commission: *Epidemics, Pandemics and International Law*. The burning topicality of the subject and the efforts made within the international community to find adequate responses to the pandemic will find in this resolution the contribution of our Institute to these efforts on the normative level and on the guidelines that should guide global action. Special thanks are due to Rapporteur Mr. Shinya Murase and the members of the 12th Commission.

The 2019 session of The Hague also extensively discussed the Draft Resolution on *Human Rights and Private International Law*, based on the work of Rapporteur Jürgen Basedow and the 4th Commission. Under the impetus of our Confrère Fausto Pocar, a new version has been adopted. Our thanks go particularly to the two Rapporteurs and to the members of the 4th Commission.

Guided by Rapporteur Linos-Alexandre Sicilianos, the session adopted furthermore the Resolution on *Territorial Administration by the United Nations and other International Institutions Authorized by the United Nations*. I thank Confrère Sicilianos as well as the members of the 13th Commission for the quality of their work.

Three new commissions have been created: *The Applicability of International Law to Cyber Activities* (Commission 8); *Mitigating Techniques, Vaccines, and Medicines in dealing with Epidemics and International Law, with a focus on Intellectual Property Rights* (Commission 14); and *The Place of Social Justice in International Law* (Commission 16).

During this session, our Confrère Georges Abi-Saab was elected Honorary Member and twenty-two new Associates joined the Institute. This is the first time that such a large number of Associates have been elected at the same time. It is to be hoped that this new impetus will contribute to the diversity and representativeness of our Institute. We therefore welcome: Ms Paz Andrés Sáenz de Santa Maria (Spain), Mr Masahiko Asada (Japan), Ms Samantha Besson (Switzerland), Mr Philippe Couvreur (Belgium), Sir Malcolm Evans (United Kingdom), Ms Patricia Galvão Teles (Portugal), Messrs JIA Bing Bing (China), Michael Karayanni (Israel), Ms Xandra Kramer (Netherlands), Messrs Chin Leng Lim (Malaysia), Tiyanjana Maluwa (South Africa), Makane Moïse Mbengue (Senegal), Ms Iulia Antoanella Motoc (Romania), Messrs Sean Murphy (USA), Fatsah Ouguergouz (Algeria), Raul Pangalangan (Philippines), Ms Anne Peters (Germany), Mr Sergey Punzhin (Russia), Ms Hélène Ruiz-Fabri (France), Mr Stephen Toope (Canada), Ms. Gabriella Venturini (Italy) and Mr Santiago Villalpando (Argentina).

In accordance with Article 4 of our Statutes, Messrs Masato Dogauchi, Olufemi Elias, Diego Fernandez Arroyo, Ms Léna Gannagé, Messrs Yuji Iwasawa, Roman Kolodkin, Martti Koskenniemi, Campbell McLachlan, Donald McRae, Ali Mezghani, Jin-Hyun Paik, August Reinisch and Peter Tomka became titular members.

In conformity with the statutory provisions, the Online session carried out the partial renewal of the Bureau. Our Confrère Alain Pellet was elected President, it will therefore be under his presidency that the 81st session, that of the sesquicentenary of the Institute, will be held in Angers, France, in August 2023. Confrère Abdulqawi Yusuf was elected First Vice-President, Confrère Hans van Loon Second Vice-President and Consoeur Jeannette Irigoien-Barrenne Third Vice-President. The Secretary-General was re-elected for a second term, corresponding to three sessions.

Continuing our policy of opening up the Institute's activities to the outside world, we organized a public event together with the Chinese Society of International Law entitled "International Law and Global Governance – Multilateralism in the Post Pandemic World", moderated by our President Xue Hanqin and with the participation of our Consoeur Malgosia Fitzmaurice, our Confrère Jorge Viñuales and Professors Jia Bing Bing (newly elected Associate of the Institute) and Chen Yifen from the Chinese Society of International Law. It was on this same occasion that the Andrés Bello Prize instituted by James B. Scott was awarded to both Dr Aleydis Nissen for her book "Business and Human Rights: The Role of EU Member States in Developing Accountability Mechanisms

INSTITUTE OF INTERNATIONAL LAW – ONLINE SESSION 2021

for Corporations from Developing and Emerging States” and to Dr Baptiste Delmas for his work “La compétence universelle du juge en droit du travail”. The *laudatio* was delivered on behalf of the jury by Confrère Pierre-Marie Dupuy.

I extend my heartfelt thanks to our Confrères Lucius Caflisch and Philippe Kirsch, who were again appointed members of the Drafting Committee and who ensured the quality of the texts of the resolutions adopted and their translations. I would also like to thank Confrère Pierre d’Argent who participated in their work. Our gratitude also goes to the *Secrétaires-rédacteurs* who once more worked under the direction of Professor Béatrice Bonafé and to the members of the administrative secretariat under the direction of Ms Iris van der Heijden, Executive and Academic Assistant to the Secretary General.

This volume also contains a new report drawn up by the President of the History Commission of the Institute, our Confrère Jean Salmon, as well as reports from Confrère Sir Peter North on the British Members and from Confrère Jean Michel Arrighi on the Latin-American Members of the Institute. The volume concludes with a section where we pay tribute to the Confrères who are no longer amongst us.

It is to be hoped that the 2021 session was the first and the last session that did not take place in-person. We look forward to our reunion at our next session in Angers, France, which will also be the session for the celebration of the 150th anniversary of our Institute.

Geneva, 31 January 2022

Professor Marcelo KOHEN
Secretary-General

SÉANCE D'OUVERTURE DE LA SESSION

La séance solennelle d'ouverture de la quatre-vingtième session de l'Institut de Droit international s'est tenue le lundi 23 août 2021. En raison de la situation exceptionnelle, la session s'est tenue en ligne au cause du pandémie COVID-19. Il n'y a donc pas de discours des autorités locales.

OPENING STATEMENT BY THE PRESIDENT OF THE INSTITUTE OF INTERNATIONAL LAW

JUDGE XUE HANQIN

Chères consœurs, chers confrères,

It is a great honour and privilege for me to commence the 80th session of the Institute of International Law. The 80th Beijing session, due to the ongoing Covid-19 pandemic, instead of being held in Beijing, has to be convened online. The Institute, like the rest of the world, has to adopt the video-conferencing technology to conduct its business, while giving top priority to the health and safety of the members of the Institute. I am most regretful that this time we will not be able to have the opportunity to enjoy a physical gathering in Beijing, and am conveying through you my sincere apology to your accompanying persons for not being able to welcome them to visit China. Despite all the difficulties caused by the pandemic, I remain confident that with the active participation of our members, we will have a successful and fruitful session. On this special occasion, I wish to extend my deep gratitude and appreciation to the Chinese national group and the Chinese Society of International Law for their kind preparations for the Beijing session, and to the Secretariat of the Institute for their quick response efforts in paving the way for our online conference. Without their technical support and assistance, we would not be able to meet online today.

For one year and half so far, the world has been under the siege of covid viruses. Our normal way of life is being severely disrupted. Globally, its impact is unprecedented. In coping with this public health crisis, we are deeply touched time and again by our scientists, medical workers and public service people who have risked their own safety and health to save hundreds and thousands of people and to save our society from collapsing. While we are paying tribute to the people at the frontlines, we are extremely troubled and disappointed to see that, with

unilateralism and nationalism on the rise, lack of concerted efforts and cooperation among States has seriously weakened our global fight against the pandemic. Although it is not yet time for us to draw lessons at this stage, it is clear that regardless of our differences in power, wealth, ideas and values, we are in the same boat, sharing the same destiny. International cooperation and solidarity is not a choice, but a necessity for us all. In the face of such a crisis, as is said, no one is safe until everyone is safe.

To strengthen the existing public health systems at both national and international levels, international law certainly has an essential role to play. Public health, as one of the contemporary issues, can no longer be side-lined or treated as a secondary matter in international law. This time the Institute's swift response to the challenge caused by the covid pandemic underscores the imperative function of legal norms in dealing with global crises. The active participation and tireless efforts of the members of the 12th Commission on Epidemics and International Law demonstrate a strong sense of responsibility of the Institute towards the international community. In this regard, I wish to express special thanks to confrère Murase for his great contribution to the 12th commission's work. In a short span of time, he admirably produced five reports and a set of draft articles with commentaries. In the coming days, the Commission's final report and the Draft Resolution will be thoroughly considered in the plenary session. I sincerely hope that the Institute's work, as its other projects, will exert a significant influence in the further development of international public health law.

The world is undergoing profound changes, which pose great challenges to the existing international order established after the Second World War. While democracy, rule of law and common development remain the main themes in international relations, global issues such as public health, the world trade system, the role of international organizations, climate change and deteriorating environment, regional security and stability, and cybercrimes, all demand coordinated and cooperative actions of the international community as a whole. These issues cannot be addressed at the national level by any single State, or by any single means. Despite divergent ideas, preferences and interests of various States, we must work together to find effective solutions to these urgent issues. This summer, we have painfully witnessed that unusual climate has caused more natural disasters at an unprecedented scale in many parts of the world, repeating the warning that we are running out of time to take necessary actions. Likewise, restrictive measures taken at the national level, effective or not domestically, do not seem to be leading States in a direction where the world as a whole could quickly bring this public crisis under effective control so that we can return to our normal way of life and pick up economy.

Apparently, this crisis has changed and will continue to change the world in many aspects. There will be no simple return. While economic globalization is under serious review, withdrawal to nationalism definitely is not a right answer. I agree with the view that it is our duty to question the flaws in the international

legal system and those in multilateralism. Our objective, of course, is not to weaken the system, but to improve and strengthen it for the benefit of all States and peoples. During this session, we will jointly hold a public event with the Chinese Society of International Law, a dialogue on a topic of our mutual interest. I am very much looking forward to a stimulating and thought-provoking intellectual interaction between the two institutions.

Dear colleagues,

This is the first time that the Institute is conducting its biennial session virtually. I am most grateful to you for your kind understanding and cooperation and wish you a most successful and productive session.

Thank you for your attention.

**RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE L'INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL**

PROF. MARCELO KOHEN

Chers confrères, chères consœurs,

Conformément à l'Article 11, paragraphe 3, de nos Statuts il appartient au Secrétaire général de présenter son rapport à l'occasion de cette première séance administrative de notre session. Celle-ci se déroule dans une situation exceptionnelle et dans un cadre inhabituel. Pour la première fois depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, les membres de l'Institut ne peuvent pas se réunir comme il était prévu, dans le lieu fixé par la session précédente. Il est vrai que les moyens technologiques actuels nous permettent tout de même de poursuivre nos travaux à distance. Certes, les situations qui ont empêché les confrères et consœurs qui nous ont précédés de se réunir et les nôtres ne sont pas les mêmes. Certes, la crise mondiale actuelle, si grave soit-elle, n'est pas comparable avec la plus grande catastrophe produite par les humains approchant le milieu du XX^e siècle.

Les grandes crises internationales ont engendré de nouveaux systèmes de droit et d'organisation internationales. Parfois, ces systèmes se sont avérés ne pas être à la hauteur des exigences. Parfois les réponses sur les plans juridique et de l'organisation internationale ont ouvert de nouveaux espoirs et constitué des avancées considérables, comme ce fut le cas de la création des Nations Unies et du nouveau droit international qui s'est développé comme conséquence de cette création. Reste à savoir si nous saurons non seulement sortir de la crise actuelle, mais aussi si un nouveau système de droit international, capable de contribuer à relever les défis qui pèsent sur le monde actuel, pourra émerger des expériences que nous vivons aujourd'hui. Notre Institut doit résolument contribuer à ce que ce

nouveau droit puisse voir le jour. Pour ce faire, il doit se pencher clairement, avec l'indépendance et le pluralisme qui le caractérise, sur les grandes questions d'actualité qui affectent l'humanité et la planète.

Nous avons commencé à le faire. Je salue la détermination du Bureau qui, au mois de mars 2020 a décidé, de manière extraordinaire, de la création d'une nouvelle commission pour examiner la question des épidémies et le droit international. Notre Institut a été le premier à réagir sur le plan du droit international de la sorte. Je salue les efforts de la 12^e Commission, et tout particulièrement ceux de son Rapporteur Shinya Murase, qui, dans un si bref laps de temps, a produit le rapport et le projet de résolution que nous allons discuter lors de cette session. Les 194 membres de l'OMS ont décidé le 31 mai 2021 de discuter d'un nouveau traité international sur les pandémies. J'appelle nos confrères et consœurs à un dialogue constructif qui permette l'adoption de la résolution sur les épidémies et le droit international lors de cette session, comme une manière concrète de contribuer aux travaux des Etats en vue de la session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la santé qui se tiendra en novembre de cette année.

C'est dans cet esprit que j'invite la Commission des travaux, dont nous élirons tout de suite cinq nouveaux membres, à proposer des sujets pour les nouvelles commissions qui seront créées à la fin de cette session, qui tiennent compte des questions les plus urgentes auxquelles la communauté internationale doit faire face. En effet, depuis notre session de La Haye de 2019 le monde a connu la pandémie que nous subissons encore aujourd'hui. Elle n'est pas, hélas, la seule cause de préoccupation. Le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat du 9 août 2021 doit interpeller l'ensemble de la communauté internationale. Ces dernières semaines nous assistons partout à des catastrophes naturelles qui exigent une réponse qui, même si déjà tardive, ne peut plus être reportée. Notre Institut a déjà des commissions qui doivent accélérer leur travail dans ce sens. La pandémie a aussi aggravé tous les problèmes majeurs de la société internationale : les inégalités entre les nations et à l'intérieur de celles-ci, les atteintes aux droits humains, les conflits qui se pérennisent et les questions liées aux migrations, parmi d'autres. Pour sa part, la situation en Afghanistan devrait nous faire réfléchir sur l'impact des interventions militaires en territoire étranger et sur la meilleure manière de combattre le terrorisme, quel qu'il soit son signe ou origine.

Durant la période entre les deux sessions, certains développements (ou même manque de développement) sur les plans conventionnel et juridictionnel méritent d'être relevés. Le 22 janvier 2021 est entré en vigueur le *Traité sur l'interdiction des armes nucléaires*, après sa ratification par le 50^e Etat. Je sais qu'il existe des avis divergents des Etats, en particulier ceux détenteurs d'armes nucléaires, et même de certains confrères et consœurs parmi nous. Il n'en demeure pas moins que le message dont ce traité est porteur est clair et que les objectifs fixés par l'Article VI du Traité de non-prolifération doivent être pris au sérieux par tous, Etats parties et Etats non-parties.

La Conférence chargée d'élaborer un texte contraignant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale a été reporté à l'année prochaine. Il est temps que ce texte puisse voir le jour avec un contenu approprié et opérationnel. Je salue le début très prometteur du travail de la troisième commission, créée à la session de La Haye, sur la prévention des dommages à ce qu'on appelle en anglais les « Global Commons », et remercie particulièrement ses co-Rapporteurs Nico Schrijver et Jutta Brunnée. Ce travail, dont le sujet va bien au-delà du sujet de la Conférence susmentionnée, pourra néanmoins constituer une contribution importante à propos de la manière d'aborder ces problématiques.

Le 26 mai 2021 l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 75/282 créant un comité chargé d'élaborer un projet de convention sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles, qui devra présenter son texte d'ici 3 ans. Il s'agit d'une question qui agite les relations internationales et sur laquelle notre Institut peut aussi apporter sa contribution.

Sur le plan du règlement pacifique des différends, les Cours et tribunaux internationaux ont dû faire face aux problèmes créés par la pandémie d'une manière innovatrice. A la lumière de cette expérience, une réflexion est possible sur les moyens appropriés pour rendre la justice internationale plus rapide et efficace. Certains problèmes de fond demeurent, tout comme des efforts pour influencer ou exercer des pressions politiques sur les agissements de certaines cours. Le renforcement des moyens de règlement pacifique des différends internationaux devrait constituer un souci constant si nous souhaitons voir le droit international occuper une place de plus en plus effective dans les relations internationales. La devise de notre Institut : « *Justitia et Pace* » continue de constituer l'horizon non seulement de notre activité, mais celui de toute la communauté internationale.

Chères consœurs, chers confrères,

Comme vous en êtes toutes et tous conscients, les activités de notre Institut depuis la session de La Haye en septembre 2019 ont dû s'adapter aux conditions imposées par la pandémie Covid-19. Notre Présidente s'est déjà exprimée à ce sujet dans son exposé. Je tiens encore une fois à la remercier, ainsi que le Groupe national chinois, de tous leurs efforts accomplis même jusqu'au début de cette année, dans l'espoir de tenir la session à Beijing. Cela n'a pas pu être possible. Nous gardons l'espoir de nous rencontrer en Chine dans un avenir pas trop lointain.

Les commissions ont travaillé d'une manière inégale. Certes, les conditions ont empêché la tenue de réunions présentielles, mais le travail a pu être accompli, ou aurait dû être accompli, à distance. J'encourage les Rapporteurs et les commissions dont les travaux se déroulent de manière très lente à redoubler leurs efforts en vue des prochaines sessions.

Plusieurs événements qui avaient été prévus ont dû être annulés, notamment les présentations à Genève et New York en 2020 des résolutions adoptées lors de la session de La Haye.

L'Institut aurait dû participer au 17^e sommet mondial des lauréats du Prix Nobel de la Paix, mais la réunion, prévue à Seoul, n'a pas eu lieu.

Cependant, notre confrère Campbell McLachlan a pu représenter notre Institut à la 38^e session du Groupe de travail III (Réforme du règlement des différends entre investisseurs et Etats) de la CNUDCI qui s'est tenue à Vienne en janvier 2020. Il a fait une intervention officielle lors du deuxième jour de la plénière pour présenter la résolution que notre Institut a adopté à La Haye. Une activité parallèle a été organisée à l'Université de Vienne sous la présidence de notre confrère August Reinisch.

Nous félicitons également nos confrères Symeon Symeonides et Campbell McLachlan pour la publication de leurs ouvrages contenant les commentaires article par article des résolutions adoptées lors de la session de La Haye dont ils étaient Rapporteurs. Ces publications contribuent d'une manière significative à la diffusion de nos travaux. Je continue d'encourager les Rapporteurs à songer à de pareilles publications une fois que les résolutions dont ils et elles ont été les principaux responsables seront approuvées.

Les travaux en vue de la publication du livre commémorant le 150^e anniversaire de l'Institut sont en bonne voie. Je tiens à remercier les auteurs des chapitres, ainsi que les membres du Comité éditorial de leur excellent travail. On peut s'attendre à un ouvrage d'une grande qualité, qui témoignera du rôle de l'Institut dans son siècle et demi d'existence et de ses contributions dans des domaines clés du droit international. J'informerai plus en détail sur cette publication dans les jours qui viennent.

Le prix Andrés Bello établi par James Brown Scott dont le sujet était « Relations nord-sud et droit international » sera remis aux lauréats samedi prochain. Je remercie les membres du Jury, notre consœur Jeannette Irigoien-Barrenne et nos confrères Pierre-Marie Dupuy et Dire Tladi, de leur travail. Le prix spécial James Brown Scott ayant comme sujet l'Institut lui-même et qui sera remis lors de la session du 150^e anniversaire, reste ouvert et j'encourage les confrères et consœurs à diffuser son existence.

Comme vous l'avez constaté, les volumes 80 et 81 de l'Annuaire contenant respectivement les délibérations de la session de La Haye et les travaux préparatoires de la présente session, ont paru régulièrement. Je tiens une nouvelle fois à remercier les Editions A. Pedone en la personne de Marc Pedone de ses efforts pour assurer la qualité et la diffusion de notre publication périodique. Nos pensées vont aussi à la mémoire de Denis Pedone qui nous a quittés le 1^{er} octobre 2020. J'exprime aussi ma gratitude à Iris van der Heijden, avec qui je partage la tâche de la préparation de l'Annuaire.

Le programme de notre session est important et ambitieux. En plus du projet de résolution sur les épidémies et le droit international auquel j'ai déjà fait référence,

nous traiterons trois autres projets. Notre consœur Mahnoush Arsanjani présentera une nouvelle version du projet de résolution sur l'interprétation dynamique des instruments constitutifs des organisations internationales par leurs organes, qui a déjà fait l'objet d'une discussion approfondie lors de la session de La Haye. Il en va de même du projet de résolution sur les droits humains et le droit international privé, dont le rôle de Rapporteur a été assuré par notre confrère Fausto Pocar, suite à la démission de notre confrère Jürgen Basedow, qui est excusé de ne pas pouvoir être présent dans cette session pour des raisons familiales graves. Nous lui exprimons toute notre sympathie. Finalement, notre confrère Linos Alexandre Sicilianos aura l'occasion de présenter le projet de résolution sur l'administration territoriale par les Nations Unies. J'exprime ma gratitude aux Rapporteurs et aux commissions respectives de leur travail. Dans le contexte de cette session qui se déroule en ligne, la plus grande rigueur et discipline dans nos discussions seront nécessaires pour aboutir à l'adoption des résolutions. Je lance un appel à tous et à toutes dans cette direction.

Poursuivant une pratique développée depuis un certain temps, nous aurons aussi durant la présente session une activité publique organisée conjointement avec une institution académique, qui se déroulera bien entendu en ligne. Il s'agit d'un débat public co-organisé avec la Société chinoise de droit international intitulé « International Law and Global Governance – Multilateralism in the Post Pandemic World ». Il aura lieu samedi 28 août 2021.

Chers confrères, chères consœurs,

Depuis notre session de La Haye, plusieurs de nos confrères et consœurs nous ont quittés. Il s'agit notamment de :

- M. Alexander Yankov (Bulgarie) décédé peu après la session de La Haye, en octobre 2019, membre de notre Institut pendant plus de 30 ans ;
- M. Hugo Caminos (Argentine) décédé début décembre 2019 et qui participa activement aux travaux de l'Institut pendant 40 ans ;
- M. Alexander Makovsky (Russie) décédé en mai 2020, élu membre associé en 2003 ;
- M. Luzius Wildhaber (Suisse) décédé en juillet 2020, membre de notre Institut depuis 1991, nommé membre émérite en 2017 ;
- M. Eric Suy (Belgique) décédé en septembre 2020, membre de l'Institut depuis plus de 40 ans ;
- M. Walter Rudolf (Allemagne) décédé en octobre 2020, membre de l'Institut depuis 1979 ;
- Mme Alegria Borrás (Espagne) décédée en décembre 2020, participant à nos travaux depuis 2007 ;
- M. Franz Matscher (Autriche) décédé en février 2021, membre depuis 1989 ;
- M. Christian Dominicé (Suisse) décédé en avril 2021, membre depuis 1983. Il fut notre Secrétaire général de 1991 à 2003 ;

- M. James Crawford (Australie) décédé en mai 2021, membre de l’Institut depuis plus de 35 ans. Sa dernière contribution fut un chapitre qu’il écrivit pour l’ouvrage qui sera publié pour la célébration du 150^e anniversaire de l’Institut.

J’ai déjà eu l’occasion de leur rendre hommage et de brièvement décrire leur importante contribution aux travaux de notre Institut et à la théorie et à la pratique du droit international dans les messages que je vous ai adressés à l’occasion de leur décès. Le meilleur hommage collectif que nous pouvons leur rendre est d’accomplir avec succès les travaux de la présente session. Je forme le vœu qu’il en soit ainsi.

Membres présents à la session en ligne

Membres honoraires

ABI-SAAB, Georges
HIGGINS, Rosalyn (Dame)

Membres titulaires

ALEXANDROV, Stanimir	IRIGOIN-BARRENNE, Jeannette (Mme)
ALVAREZ, José	KATEKA, James
ARRIGHI, Jean-Michel	KAZAZI, Mojtaba
ARSANJANI, Mahnoush (Mme)	KEITH, Kenneth (Sir)
AUDIT, Bernard	KIRSCH, Philippe
BASTID-BURDEAU, Geneviève (Mme)	KOHEN, Marcelo
BENNOUNA, Mohamed	KOROMA, Abdul
BENVENISTI, Eyal	KWAKWA, Edward
BOGDAN, Michael	LAGARDE, Paul
BOISSON DE CHAZOURNES, Laurence (Mme)	LAMM, Vanda (Mme)
BUCHER, Andreas	LEE, Roy
CAFLISCH, Lucius	LIU, Daqun
D’ARGENT, Pierre	LOWE, Vaughan
DAMROSCH, Lori (Mme)	MAHIOU, Ahmed
DOGAUCHI, Masato	MÄLKSOO, Lauri
DUGARD, John	McCLEAN, David
DUPUY, Pierre-Marie	MERON, Theodor
FERNÁNDEZ ROZAS, José	MOURA RAMOS, Rui
FRANCIONI, Francesco	MÜLLERSON, Rein
GANNAGE, Léna (Mme)	MURASE, Shinya
GAUDEMET-TALLON, Hélène (Mme)	NOLTE, Georg
GUILLAUME, Gilbert	NOVAK, Fabián
HAFNER, Gerhard	OWADA, Hisashi
INFANTE CAFFÍ, María Teresa (Mme)	OXMAN, Bernard

INSTITUTE OF INTERNATIONAL LAW – ONLINE SESSION 2021

PELLET, Alain	SOONS, Alfred
PINTO, Monicá (Mme)	SUBEDI, Surya
PINTO, Moragodage	THÜRER, Daniel
POCAR, Fausto	TORRES BERNÁRDEZ, Santiago
RANJEVA, Raymond	TREVES, Tullio
RAO, Pemmaraju Sreenivasa	TYAGI, Yogesh
REISMAN, Michael	VAN HOUTTE, Hans
REMIRO BROTONS, Antonio	VAN LOON, Hans
RONZITTI, Natalino	VINUESA, Raúl
ROUCOUNAS, Emmanuel	WOLFRUM, Rüdiger
SCHRIJVER, Nicolaas	XUE, Hanqin (Mme)
SEPULVEDA-AMOR, Bernardo	YEE, Sienho
SICILIANOS, Linos-Alexandre	YUSUF, Abdulqawi
SIMMA, Bruno	

Membres associés

ANDRES SÁENZ DE SANTA MARÍA, Paz (Mme)	KESSEDJIAN, Catherine (Mme)
ANGHIE, Antony Terence	KOLODKIN, Roman
ASADA, Masahiko	KOSKENNIEMI, Martti
BERMANN, George	KRAMER, Xandra (Mme)
BESSON, Samantha Anne (Mme)	LIM, Chin Leng
BRUNNEE, Jutta (Mme)	LIU, Zhenmin
CARDONA LLORENS, Jorge	MALUWA, Tiyanjana
CHARLESWORTH, Hilary (Mme)	MBENGUE, Makane Moïse
CHIMNI, Bhupinder	McRAE, Donald
CORTEN, Olivier	McLACHLAN, Campbell
COUVREUR, Philippe	MEZGHANI, Ali
ELIAS, Olufemi	MIKULKA, Vaclav
EVANS, Malcolm (Sir)	MOTOC, Iulia Antoanella (Mme)
FERNÁNDEZ ARROYO, Diego	MURPHY, Sean
FIFE, Rolf Einar	NIYUNGEKO, Gérard
FITZMAURICE, Malgosia (Mme)	NOLLKAEMPER, André
GALVÃO TELES, Patrícia (Mme)	OUGUERGOUZ, Fatsah
GROSSMAN, Claudio	PAIK, Jin-Hyun
HESS, Burkhard	PANGALANGAN, Raul
IWASAWA, Yuji	PERERA, Rohan Amrith
JIA, Bing Bing	PETERS, Anne (Mme)
KARAYANNI, Michael	PETROVIĆ, Drazen
	PUNZHIN, Sergey

INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL – SESSION EN LIGNE 2021

REINISCH, August
RUIZ FABRI, Hélène (Mme)
SCOVAZZI, Tullio
SHANY, Yuval
SHAW, Malcolm
THOUVENIN, Jean-Marc
TLADI, Dire
TOMKA, Peter
VENTURINI, Gabriella (Mme)
VILLALPANDO, Santiago
VIÑUALES, Jorge

Volumes reliés, en français et en anglais disponibles aux Editions
Hardback volume in french and in english available from Pedone publishers

Session d'Helsinki, Vol. 61-I, (<i>Travaux préparatoires</i>), 2-233-00155-9.....	90,00 €
Vol. 61-II, (<i>Session et délibérations</i>), 2-233-00167-2.....	90,00 €
Session du Caire, Vol. 62-I, (<i>Travaux préparatoires</i>), 2-233-00178-8.....	90,00 €
Vol. 62-II, (<i>Session et délibérations</i>), 2-233-00191-5.....	90,00 €
Session de Santiago de Compostelle, Vol. 63-I, (<i>Travaux préparatoires</i>), 2-233-00199-0.....	90,00 €
Vol. 63-II, (<i>Session et délibérations</i>), 2-233-00210-5.....	90,00 €
Session de Bâle, Vol. 64-I, (<i>Travaux préparatoires</i>), 2-233-00219-9.....	90,00 €
Vol. 64-II, (<i>Session et délibérations</i>), 2-233-00235-0.....	90,00 €
Session de Milan, Vol. 65-I, (<i>Travaux préparatoires</i>), 1993, 2-233-00245-8.....	90,00 €
Vol. 65-II, 1994, (<i>Session et délibérations</i>), 2-233-00265-2.....	90,00 €
Session de Lisbonne, Vol. 66-I, (<i>Travaux préparatoires</i>), 2-233-00278-4.....	90,00 €
Vol. 66-II, (<i>Session et délibérations</i>), 2-233-00301-2.....	90,00 €
Session de Strasbourg, Vol. 67-I, 469 p., (<i>Travaux préparatoires</i>), 2-233-00316-0.....	90,00 €
Vol. 67-II, 578 p., (<i>Session et délibérations</i>), 2-233-00344-6.....	90,00 €
Session de Berlin, Vol. 68-I, 610 p., (<i>Travaux préparatoires</i>), 2-233-00354-3.....	90,00 €
Vol. 68-II, 464 p., (<i>Session et délibérations</i>), 2-233-00375-6.....	90,00 €
Session de Vancouver, Vol. 69, 814 p., (en un volume) 2-233-00413-2.....	125,00 €
Session de Bruges, Vol. 70-I, 576 p., (<i>Travaux préparatoires</i>), 2-233-00425-6.....	90,00 €
Vol. 70-II, 356 p., (<i>Session et délibérations</i>), 2-233-00454-X.....	90,00 €
Session de Cracovie, Vol. 71-I, 388 p., (<i>Travaux préparatoires</i>), 2-233-00473-6.....	90,00 €
Vol. 71-II 364 p., (<i>Session et délibérations</i>), 2-233-00500-7.....	90,00 €
Session de Santiago, Vol. 72 436 p., (en un volume), 2-233-005496.....	118,00 €
Session de Naples, Vol. 73 652 p., (en un volume), 2-233-006066.....	146,00 €
Session de Rhodes, Vol. 74 636 p., (en un volume), 2-233-006677.....	145,00 €
Session de Tokyo, Vol. 75 514 p., (en un volume), 2-233-007476.....	150,00 €
Session de Tallin, Vol. 76 850 p., (en un volume), 2-233-008053.....	160,00 €
Session de Hyderabad, Vol. 77-1, (<i>Travaux préparatoires</i>), 532 p., 2-233-008251.....	112,00 €
Vol. 78, (<i>Session et délibérations</i>), 418 p., 2-233-008831.....	120,00 €
Session de La Haye, Vol. 79, (<i>Travaux préparatoires</i>), 804 p., 2-233-009197.....	160,00 €
Session de La Haye, Vol. 80, (<i>Délibérations</i>), 500 p., 2-233-009487.....	160,00 €
80e Session en ligne, Vol. 81, (<i>Travaux préparatoires</i>), 280 p., 2-233-00982-1.....	135,00 €
80e Session en ligne, Vol. 82, (<i>Délibérations</i>), 456 p., 2-233-01030-8.....	185,00 €
Collection des volumes 59 à 82 inclus, frais de port compris	3 880,00 €
Volume collection from 59 to 82, postal charges included	3 880,00 €

Commande soit aux Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS, soit par fax :
+ 33 (0)1.46.34.07.60 ou sur librairie@pedone.info - **185 € l'ouvrage, 200 € par la poste.**

Vol. 82 - 80e SESSION EN LIGNE (Délibérations) - 2021, Ed. A. Pedone, 2022, 500 pages

Le montant peut être envoyé par : Carte Visa

Chèque bancaire N°...../...../...../.....
 Règlement sur facture Cryptogramme

ISBN 978-2-233-01030-8

Signature :

Nom.....

Adresse.....

Ville.....Pays.....